

FL

La pêche des thoniers senneurs dans le Pacifique tropical Ouest

par Michel PETIT

Chercheur en océanographie (ORSTOM, Nouméa)

Fonds Documentaire IRD

Cote : Bx 25828 Ex : unique

Fonds Documentaire IRD



010025828

(Tiré à part de « La Pêche Maritime » de novembre 1984).

Tout lecteur du tableau suivant verra immédiatement à quel point la pêche industrielle thonière opère une mutation à l'échelle mondiale.

I. — Captures comparées de thon tropical par les senneurs

	1977	1983
Océan Atlantique	160 Mt* (95 S**)	200 Mt (89 S)
Océan Indien	0 Mt (0 S)	12,5 Mt (6 S)
Pacifique Est	290 Mt (202 S)	190 Mt (130 S)
Pacifique Ouest	35 Mt (18 S)	290 Mt (120 S)

(*) Les quantités sont exprimées en milliers de tonnes métriques.
 (**) Il s'agit du nombre de senneurs commerciaux de plus de 200 t de capacité ayant participé à ces captures.

En particulier, le Pacifique Ouest constitue un nouveau « gisement thonier prouvé », certainement le plus important de la planète en vue d'une exploitation par les senneurs. Il constitue aussi un champ d'investigations privilégié pour la restructuration technologique (Japon) ou pour tenter de résoudre une situation géopolitique compliquée (USA).

Comment la « grande pêche thonière » française peut-elle insérer son redéploiement dans ce contexte ? Compte tenu des enjeux, de la rapidité d'évolution des stratégies et de la sous-information, il nous a paru intéressant de faire l'analyse des données disponibles sur la pêcherie Ouest-Pacifique.

Combien, comment, par qui ?

Quel est l'état de la ressource ?

Les experts s'accordent à dire que, pour la seule région couverte par la Commission du Pacifique Sud (CPS, fig. 1), le stock de bonites (skipjack) avoisinerait trois millions de tonnes et celui de l'albacore 600 milliers de tonnes avec des taux de renouvellement mensuel d'environ 16 %. La sous-exploitation est manifeste et l'on est certainement encore loin de la capture maximum que la ressource peut raisonnablement supporter.

Les précurseurs

Comme nous l'avons laissé entendre, l'essor considérable de la pêche à la senne dans le Pacifique Ouest est pratiquement le seul fait des senneurs venus du Japon, et des senneurs « américains » de la flotte du Pacifique Est.

La pêcherie d'origine Est-Pacifique

II. — Estimation des prises effectuées par les senneurs « américains » dans le Pacifique-Ouest entre 1976 et mai 1984

Années	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984 Janv./mai
Nbre de senneurs.	3	6	6	7	14	19	25	65	64
Prises totales (1 000 t)	5,2	10	10,5	11	14	28	75	150	80

Le pourcentage de bonites est très élevé (96 %) dans les premières années, la majeure partie des prises provenant de Nouvelle-Zélande. En 1982, il s'est réduit à 60 % et, à l'heure actuelle, il est probablement (?) très proche de celui des prises japonaises.

Les bateaux qui opèrent dans le Pacifique Est (zone CYRA) se répartissent en douze nationalités (par ordre d'importance) : USA, Mexique, Equateur, Vénézuéla, Panama, Espagne, Costa Rica, îles Cayman, Bermudes, URSS, Salvador, Canada. Les premières campagnes effectuées par des unités originaires de cette flotte dans le Pacifique S.-O. ont débuté en 1974 par des expérimentations U.S. en Nouvelle-Zélande. Jusqu'en 1980 (tableau III), c'est dans la zone économique de ce pays que la majeure partie des activités de pêche des senneurs américains ont lieu en période d'été austral (novembre à mars). Il est bien évident que les pêcheurs ont mis à profit les transits pour acquérir une certaine expérience dans les eaux d'autres pays (Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Salomon, Papouasie, Nouvelle-Guinée, Palau, Polynésie, etc.). Les caractéristiques de la pêcherie néo-zélandaise ont été décrites dans un précédent article (voir *La Pêche maritime*, janvier 1982).

III. — Prises des senneurs dans les eaux néo-zélandaises

Saison	Senneurs U.S.		Senneurs N.Z.	
	Nombre	Prises (t)	Nombre	Prises (t)
1975-76	3	4 500	2	215
1976-77	6	5 951	6	1 590
1977-78	6	6 620	5	2 906
1978-79	7	5 869	6	3 106
1979-80	9	6 803	7	2 128
1980-81	13	4 743	7	3 812
1981-82	6	1 507	6	3 491
1982-83	6	4 222	6	4 071
1983-84	0	0	4	3 000-3 500

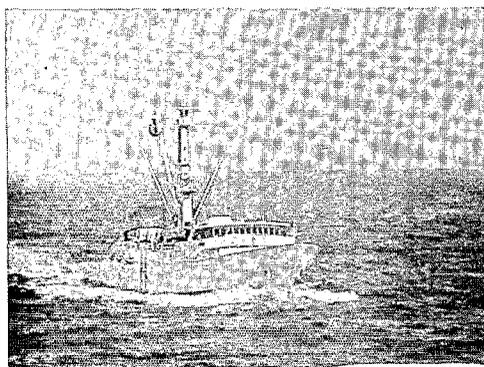
A partir de 1980-81, quelques unités (4) du Pacifique Est participent à la pêche Ouest sans descendre en Nouvelle-Zélande. Deux ans plus tard, en 1983, cette participation se chiffre à 65 navires de 1 200 t de capacité moyenne et battant pavillon USA (55), mexicain (2), îles Cayman (2), panaméen (6). Ce mouvement, cette « ruée vers l'ouest » d'un nouveau genre s'accroît encore en 1984 puisqu'on compte, dans la zone Ouest Pacifique, plus de 75 navires licenciés (58 USA, 14 panaméens, 2 îles Cayman, 1 hondurien, 2 mexicains).

IV. — Senneurs d'origine Est-Pacifique ayant participé aux saisons de pêche néo-zélandaises

Noms	Capacité (t)	Saisons									
		75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	
Michelangelo	1 270	+	+	+							
South-Pacific	1 100	+									
Kerri-M	740	+	+	+							
Apollo (puis Adriatic-Sea)	2 000		+	+	+	+	+				
Zappata-Discoverer	1 650		+	+	+						
Voyager	1 450		+	+	+	+	+	+			
Finisterre*	1 100		+	+	+	+	+	+			
Frontier	1 100				+	+	+				
Island-Princess	1 270				+	+	+	+	+		
Jeanette-C	813				+	+	+				
Tifaimoana	1 360					+	+				
Royal-Pacific	1 000					+					
Captain-M.J.-Souza	1 100					+	+	+			
Montana	1 100						+				
Captain-Frank-Medina	1 100						+				
Pacific-Princess	1 100						+	+			
Western-Pacific	1 000							+	+		
Cindy-Ann	1 100							+	+	+	
White-Star	860							+			
Carol-Linda	1 150									+	
Toro-Bravo	2 000									+	
Lone-Wolf	1 100									+	
Nbre total de senneurs		3	6	6	7	9	13	6	6	0	

(*) Vendu à la Nouvelle-Zélande.

Excepté pour la pêche néo-zélandaise, il est très difficile d'obtenir des statistiques précises. Cependant, par recoupement de données provenant de diverses sources, on peut estimer qu'en quatre ans (1980-83) le nombre de senneurs de l'Est Pacifique présents dans l'Ouest a été multiplié par cinq et les prises ont doublé chaque année. Ceci traduit bien l'extraordinaire développement de cette pêche qui se situe



(Photo M. Petit)

Senneur US en action en Nouvelle-Zélande

surtout entre le Nord de la Papouasie et 170°W d'une part et l'équateur et 5°S d'autre part, soit un peu plus à l'Est de la pêche japonaise comme nous allons le voir. Bien sûr, nul n'ignore les problèmes politiques en matière thonière dans le Pacifique Est ; cependant, cette seule motivation n'aurait certainement pas suffi à un essor aussi rapide de la pêche industrielle si le Pacifique Ouest n'était pas pourvu d'une ressource considérable qui a permis des rendements records : en 1983, deux senneurs ont dépassé les 6 000 t et plus de douze bateaux ont atteint les 5 000 t !

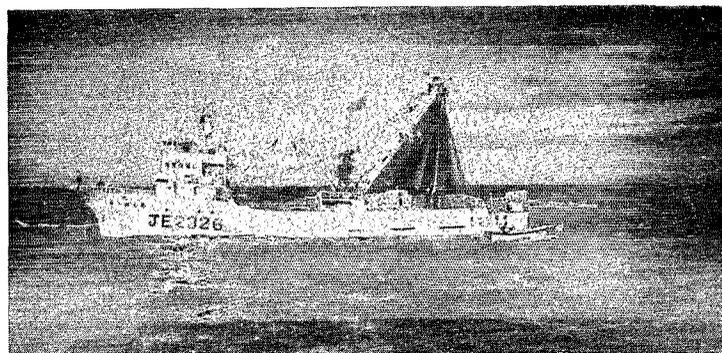
La pêche d'origine japonaise

Les Japonais sont les premiers à avoir pratiqué la senne dans cette région (1948), et en 1952 on comptait 16 senneurs répartis dans 13 armements. Les résultats furent plutôt faibles et il fallut attendre le début des années soixante pour de nouvelles expérimentations. En fait, c'est entre 1965 et 1973 que les Japonais ont commencé à maîtriser la technique sur les bateaux de l'association des senneurs du Nord Pacifique (Kitamaki) qui descendaient sur les pêcheries du Sud en hiver. Les captures sont alors passées de 1 800 t pour 6 bateaux en 1973 à 24 000 t pour 13 unités en 1977. Dès cette époque, le gouvernement japonais, très dirigiste en matière de pêche, a limité le nombre de bateaux et leur taille à 500 t tout en finançant les prospections et la mise au point de nouvelles techniques à bord du senneur de recherche *Nippon-Maru* (1 000 t).

En 1977, faisabilité technique et rentabilité économique étant réalisées, on a pu assister à une lutte d'influence intense entre Kitamaki qui sollicitait des licences supplémentaires et Nikkatsuren (Association des coopératives japonaises de pêche au thon) pris entre l'attrait d'une activité lucrative et la nécessité de protéger sa flotte de canneurs et de palangriers.

En 1981, le gouvernement japonais, soucieux également de ne pas casser le marché national par un débarquement excessif, établit un compromis et demanda à Nikkatsuren de retirer 25 canneurs de 300 t en échange de licences pour 5 senneurs. De même, les licences supplémentaires accordées à Kitamaki furent assujetties au retrait de 5 petits senneurs (116 t) de 2 000 t-canneurs. Ces mesures très incitatives à la modernisation et la restructuration du moyen de production eurent pour effet de porter le nombre de bateaux à 24 et les captures à 54 000 t en 1981, 93 000 t pour 33 unités en 1982 et 130 000 t pour la même flottille en 1983.

En mai 1984, la flotte japonaise habilitée à pêcher dans le Pacifique Sud-Ouest se compose de 33 senneurs (plus 7 « group seiners ») dont 20 ont été lancés à partir de 1981. La plupart ont une capacité de transport supérieure à 500 t



(Photo B. Gillett, CPS Programme Thon)

« Group seiner » japonais en action dans le Nord de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

V. — Prises effectuées par les senneurs japonais dans le Pacifique Sud-Ouest entre 1973 et mai 1984

Années	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984 jusqu'en mai
Nbre de senneurs.	6	7 (1)*	7 (1)	10 (2)	13 (3)	16 (3)	16 (3)	14 (3)	24 (3)	33 (3)	33 (3)	32 (3) + 7 G.P.
Prises totales (t) ..	1 752	3 392	5 549	13 776	23 841	28 815	37 066	39 741	54 195	93 415	130 000	60 000**
% bonite***	71,1	71,8	70,6	74,1	71,3	71,9	68,9	71,6	62,6	?	?	?
% albacore*** ..	23,5	21,5	24,5	23,6	27,1	24,2	28,9	25,3	35,8	?	?	?
% patudo***	4,8	6,1	3,8	2,0	0,7	2,3	1,2	2,3	1,2	?	?	?

(*) Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre de senneurs subventionnés pour prospecter.
 (**) Estimation en mai 1984 (50 000 t pour les 32 senneurs et 10 000 t pour les 7 « Group Seiners »). G.P. = Group seiner.
 (***) Bonite = skipjack - Albacore = yellowfin - Patudo = Big eye.

VI. — Caractéristiques des senneurs japonais actifs dans le Pacifique Ouest

Date de lancement	Nom (M = Maru)	Capacité transport (t)	Participation à la pêche dans le Pacifique Sud-Ouest en...						
			1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
7/1972	Hayabusa-M.	365	+	+	+	+	+	+	+
3/1974	Hayabusa-M. n° 2	450	+	+	+	+	+	+	+
2/1977	Fukuichi-M. n° 63	485	+	+	+	+	+	+	+
2/1977	Tokiwa-M. n° 58	575	+	+	+	+	+	+	+
6/1977	Eisei-M.	470	+	+	+	+	+	+	+
1977	Fukuichi-M.	420	+	+	+	+	+	+	+
1977	Genpuku-M. n° 82	575	+	+	+	+	+	+	+
1977	Hayabusa-M. n° 3	575	+	+	+	+	+	+	+
1977	Nippon-M.	860	+	+	+	+	+	+	+
1977	Nissho-M.	?	+	+	+	+	+	+	+
1977	Taikei-M. n° 23	550	+	+	+	+	+	+	+
1977	Wakabu-M.	420	+	+	+	+	+	+	+
1977	Wakabu-M. n° 2	400	+	+	+	+	+	+	+
1977	Wakabu-M. n° 3	500	+	+	+	+	+	+	+
1978	Takei-M. n° 51	550		+	+	+	+	+	+
1978	Tasei-M.	500		+	+	+	+	+	+
9/1979	Fukuichi-M. n° 83	575			+	+	+	+	+
1979	Tokiwa-M.	550			+	+	+	+	+
2/1981	Otohitu-M. n° 23	575					+	+	+
2/1981	Seischi-M. n° 7	575					+	+	+
2/1981	Takuryo-M. n° 1	474					+	+	+
10/1981	Hayabusa-M. n° 6	575					+	+	+
11/1981	Koyo-M. n° 88	575					+	+	+
11/1981	Tokiwa-M. n° 1	575					+	+	+
12/1981	Wakabu-M. n° 7	575					+	+	+
1981	Fukuishi-M. n° 88	575					+	+	+
1981	Genpuku-M. n° 81	575					+	+	+
1981	Koyo-M. n° 75	575					+	+	+
1981	Shoyu-M. n° 38	575					+	+	+
6/1982	Goyo-M.	575						+	+
6/1982	Kaio-M. n° 88	575						+	+
6/1982	Miya-M. n° 88	575						+	+
8/1982	Showa-M. n° 85	575						+	+
8/1982	Hakko-M. n° 27	575						+	+
1982	Eikyu-M.	575						+	+
1982	Taikei-M. n° 71	575						+	+
1982	Taiji-M. n° 10	575						+	+
1982	Tenoh-M. n° 8	575						+	+
Total			13	16	16	14	24	33	33

et capturent en moyenne 3 500 t par an. Leur zone de pêche est centrée sur l'Equateur au nord de la Papouasie Nouvelle-Guinée (130°-160°E/1°S-10°N) et s'étend de plus en plus vers l'Est. Pour mémoire, on notera que les Japonais capturent dans leurs eaux (135°-150°E/30°-40°N), surtout d'avril à septembre, environ 20 à 25 000 t à l'aide de senneurs classiques et de « group seiners ».

Le Pacifique Ouest, pôle d'attraction

Cet essor de la pêche industrielle thonière américaine et japonaise, bien que très rapide, n'est pas passé inaperçu aux yeux des professionnels de divers pays, riverains ou non, et certains ont voulu y participer.

— La Nouvelle-Zélande

Constituée surtout de petits senneurs (350 t) mal adaptés aux mattes mobiles, la flottille néo-zélandaise s'est dispersée devant différents problèmes (saisonnalité de la pêche, marché, relation avec les senneurs US) en s'intéressant, par exemple, à la capture d'autres espèces pélagiques dans les eaux côtières au lieu de rejoindre la pêcherie tropicale. Un manque de maturité technique et une certaine inertie dans les investissements sont probablement la cause de ces hésitations alors que les atouts étaient forts : ressource présente saisonnièrement dans la ZEE, rendement prouvé par les senneurs U.S., « joint venture » et collaboration potentielle avec un pays expérimenté en la matière et de même langue...

Seule la compagnie Nelson Fisheries a envoyé ses senneurs pendant l'hiver dans la zone tropicale (Fidji) en 1981 et 1982. Les prises effectuées surtout autour de radeaux ont été très faibles (420 t, 1 senneur en 1981, 1 000 t, 2 senneurs en 1982).

— Iles Salomon

Depuis 1980, ce pays affrète un « group seiner » japonais qui, en expérimentant différentes techniques et différents lieux de pêche, a vu passer ces captures de 2 442 t (saison 1981-82) à 6 894 t (saison 1983-84). Ces résultats donnent une idée des potentialités de la région.

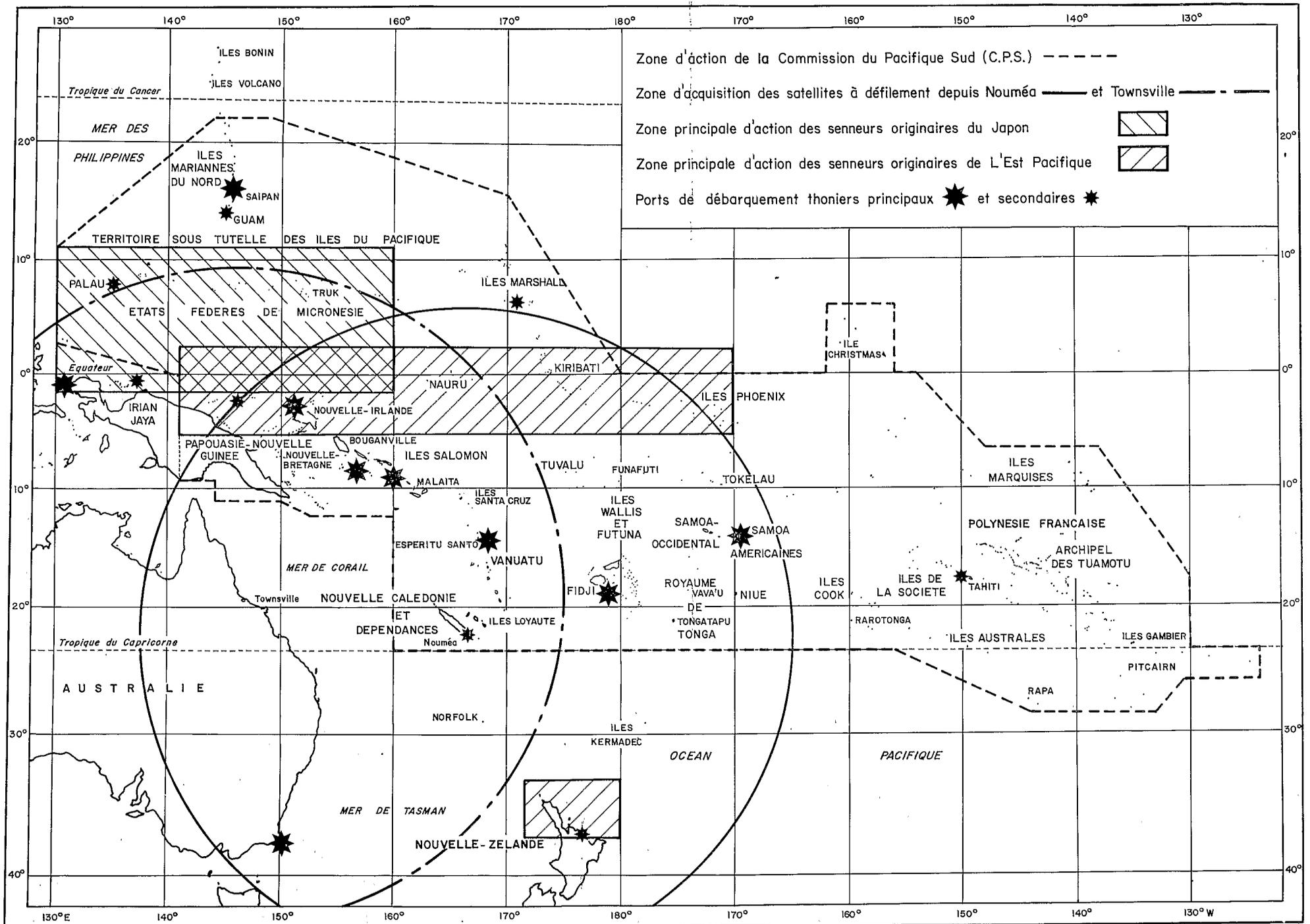


Fig. 1. — Carte régionale

— Philippines

La pêche au thon dans ce pays est bien développée, tant traditionnellement (plus de 6 000 unités de moins de 3 t) qu'industriellement (79 senneurs de petits et moyens tonnages, près de 130 000 t de captures annuelles) dans la mer de Sulu et la mer des Célèbes qui sont à la frontière de notre zone d'étude. Dans ces conditions, on comprend que les pêcheurs philippins, qui sont ou seront rapidement confrontés à des mesures conservatoires (la moitié des captures correspond à des poissons de moins de 1,5 kg), veuillent intervenir dans le Pacifique Ouest. Huit senneurs américains (classe des 1 200 t) ont été vendus en 1979-80 à des sociétés de Mindanao et de Palavau (R.J.L. Martinez Cie, Cozon Cie, Lady Marty Cie, Frabelle Fishing Corporation, Tuna Venture). Leur rendement, dans ces régions, a dépassé les 4 500 t/an, en employant la technique des « payaos ». En 1982, le senneur philippin *Bold-Venture* a eu, en comparaison, de piètres résultats (1 000 t) au large des îles Marshall. Deux navires philippins sont licenciés en 1984 pour pêcher dans le Pacifique Ouest, mais nous n'avons obtenu aucune information sur leurs premières captures.

— Corée du Sud

Il est très difficile d'obtenir des renseignements précis sur les lieux de pêche, les rendements et les perspectives de la flottille des senneurs coréens. En 1984, 14 navires sont présents dans le Pacifique Ouest mais 6 d'entre eux ne semblent pas opérationnels. Les sociétés thonières coréennes se heurtent à des problèmes de restructuration (passage de la palangre à la senne), de marché (chute des cours en 1982-83), mais aussi de technique (maintenance des navires et méthodes de pêche). Néanmoins, la Corée du Sud a montré son intérêt pour la région et cette technique en annonçant la mise en œuvre à moyen terme d'une cinquantaine de senneurs.

— Taiwan

En 1981, Taiwan prévoyait la mise en chantier d'une trentaine de grands senneurs. Bien évidemment, la chute du cours du thon a reporté ce projet pour un avenir meilleur. En 1984, la flottille se compose toujours de 2 senneurs et 2 « group-seiners » dans le Pacifique Ouest. Cependant, il ne faut pas sous-estimer ce pays dont les coûts de production, très compétitifs, intéressent un certain nombre de sociétés dont la firme américaine MARCO.

— Autres pays

Enfin, sont entrés dans la ronde d'autres pays pour lesquels nous n'avons obtenu que peu d'informations. Il s'agit de l'U.R.S.S. (3 senneurs de 3 000 t), Nauru (2 senneurs de 600 t achetés au Pérou), Palau (1 ou 2 senneurs, 4 000 t pêchées en 1982), Papouasie Nouvelle-Guinée (1 canneur de 500 t reconverti en senneur et opérant depuis Rabaul sur des dispositifs concentrateurs de poissons).

— Indonésie

Le développement de la pêche à la senne en Indonésie, beaucoup plus lent qu'aux Philippines, s'est traduit par un contrat en 1982 avec la compagnie japonaise Nichiro Fishing et actuellement par une collaboration étroite avec le groupe Forey SCIEA pour la mise en route de la société franco-indonésienne Multi Transpêche Indonesia. Les premiers résultats du senneur de M.T.I., le *Boris* (54 m) opérant depuis Biak, sont encourageants puisqu'en six mois 1 955 t ont été



Le senneur « Boris » s'appropriant à quitter Concarneau pour l'Indonésie

capturées (voir *La Pêche maritime* d'avril 1984). Le projet de conserverie, élément essentiel de l'essor d'une pêcherie, semble bien avancé.

Les règles du jeu dans le Pacifique Ouest

Après ce rapide tour d'horizon, il est évident que le fulgurant développement de la pêche thonière industrielle dans cette région où la ressource est énorme a surtout profité aux Etats-Unis et au Japon. Il reste à voir quelles sont les contraintes de ce développement.

Les contraintes techniques

Si les espèces et leur biologie sont les mêmes qu'en Atlantique, leur comportement et leur environnement différent. Les mattes sont rapides et très mobiles dans des eaux claires à thermocline profonde. La prévision des zones à forte concentration, liée au guidage des flottilles, est et sera d'autant plus prépondérante que la concurrence est forte et que les modifications de l'environnement marin, déterminant les variations de concentration, sont fines (température, salinité, courants, etc.).

La ressource présente, les concentrations localisées, reste le problème de la capturabilité. C'est le domaine des professionnels qui savent bien qu'il n'existe pas une technique de pêche à la senne. Diverses solutions ont vu le jour, plus ou moins rapidement, en fonction d'une certaine imagination et d'une certaine expérience ; il n'y a pas, en effet, beaucoup de rapports entre la pêche pratiquée :

- par un « group seiner » japonais : il s'agit de trois bateaux travaillant ensemble et bien équipés (sonar couleur à scanner, positionnement sophistiqué) : un petit senneur de 116 t, un bateau de prospection de 46 t et un ancien canneur congélateur pour le stockage,

- par un senneur philippin travaillant de nuit sur des radeaux fixes,
- par senneur japonais suivant ses « payaos »,
- par un senneur américain opérant « à la volée » ou sur des épaves qu'il suit ou « donne » à un collègue grâce à des balises précodées sur détection radar.

Des progrès considérables ont notamment été réalisés quant à la taille et la forme des filets.

Les contraintes économiques

Le thon est un produit de luxe consommé par les pays industrialisés : Japon, Europe, Amérique du Nord. Dans ces deux derniers cas, le lieu de production est éloigné du lieu de consommation de quelques dizaines de milliers de kilomètres. Si la mobilité des unités de production (les navires) est reconnue comme un facteur de développement (certains bateaux U.S. ont opéré la même année dans le Pacifique Est, dans l'Atlantique et dans le Pacifique Ouest), il est nécessaire que le temps de recherche soit diminué au maximum et que le poisson soit traité sur place et non transporté congelé afin de maintenir une marge bénéficiaire raisonnable.

Nous avons déjà vu que pour diminuer le temps de recherche, la principale solution, pour les bateaux compétitifs, était d'améliorer la prévision des zones à forte concentration de poisson et le guidage des flottilles.

Les lieux de débarquement (fig. 1) du poisson dans le Pacifique Ouest sont nombreux mais inégalement équipés et les principaux (Guam, Pago-Pago, etc.) vont bientôt être renforcés par la mise en œuvre de conserveries modernes (Biak, Bangkok) soutenues par des sociétés telles que Starkist, Van Camp, Saupiquet...

Les contraintes politiques

Dans quelle conjoncture politique s'imbriquent les pays dont les ZEE appartiennent à la pêche du Pacifique Ouest ?

Cette question, à elle seule, mériterait un article complet. Un examen rapide amène à considérer les trois ensembles Micronésie, Mélanésie et Polynésie comme un « monde insulaire atomisé, aspiré par sa périphérie... où l'assymétrie est totale entre l'importance des bordures continentales, des groupes insulaires, des ressources humaines et économiques... » (Roux, 1983). Et pour ces trois ensembles qui, malgré leur ZEE immenses, pèsent peu (90 000 km² de terre, 2 000 000 d'habitants), l'exploitation de leurs ressources thonières peut s'envisager selon trois possibilités non exclusives : pêche locale entièrement contrôlée, entreprises conjointes ou production complètement étrangère. En fait, le choix est beaucoup plus limité, car deux types de problèmes se posent rapidement :

1) Le coût des unités de production, tant à l'achat qu'à l'entretien (un senneur américain classique de 1 100 t vaut à l'achat 11 millions de dollars et son entretien annuel nécessite 3 millions de dollars) n'est pas en rapport raisonnable avec la masse monétaire des pays concernés. Autre exemple : les dépenses énergétiques d'un ou deux senneurs (240 000 dollars/an pour le carburant d'un senneur de 1 100 t) dépassent souvent la facture pétrolière nationale d'un bon nombre de pays !

2) En dépit de l'étendue des zones économiques et de l'importance de la ressource, il ne faut pas oublier le caractère migratoire des espèces pêchées et les variations de l'environnement qui conditionnent les concentrations. Il en

résulte, en un point donné, des fluctuations d'abondance saisonnières ou/et interannuelles qui peuvent être conséquentes, particulièrement au Sud de 1°S. Il n'est donc pas possible d'envisager une pêche dans le cadre d'une zone économique prise isolément.

Les atouts français

Les Japonais, habitués par leurs canneurs à travailler dans tout le Pacifique avant la mise en place de la barrière des 200 milles, ont basé leur participation surtout sur le système des redevances commerciales proportionnelles aux quotas des captures autorisées.

Depuis quelques années, compte tenu du caractère migratoire de la ressource, les pêcheurs américains ont une politique d'approche régionale pour établir des accords standards avec l'ensemble des pays du Pacifique Sud (voir fig. 2).

Face à toutes ces réalités, les professionnels français ont des atouts non négligeables pour orienter leur choix dans le redéploiement inéluctable à court ou moyen terme :

Les zones économiques françaises

Bien qu'actuellement limitrophes des régions à haute production, les ZEE de Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna représentent plus de 7 millions de km², soit presque le quart de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud (C.P.S.).

L'ORSTOM et la station TEMPO

Les professionnels, depuis une dizaine d'années, ont l'habitude de collaborer avec les chercheurs de l'ORSTOM pour élaborer et améliorer les prévisions de secteurs à haut potentiel de pêche (voir *La Pêche maritime* de janvier 1983 et de décembre 1982), tant en Atlantique que dans l'océan Indien. Le centre ORSTOM de Nouvelle-Calédonie (200 personnes dont le quart en océanographie) est connu des professionnels pour des études sur l'hydroclimat (phénomène El Niño, voir *P.M.* de décembre 1981) et des études de radiométrie aérienne et prospection thonière. Entre 1979 et 1983, près de 2 200 heures de vols ont été réalisées dans les ZEE de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et Nouvelle-Zélande (voir *P.M.* de décembre 1981) ; elles ont permis une estimation du stock de surface et une connaissance du comportement des bancs et des relations thonidés/environnement.

La surveillance du Pacifique Ouest par télédétection va prendre une nouvelle dimension avec l'installation à Nouméa d'une station de réception des données satellitaires haute résolution dans le cadre du projet TEMPO (Télédétection, Environnement, Pêche et Océanographie) où sont associés le CNEXO, la Météorologie et l'ORSTOM. La région Pacifique tropicale sera particulièrement bien couverte depuis Nouméa tant par les satellites géostationnaires (GMS et GOES West) que par les satellites à défilement série TIROS N.

Ainsi, dès aujourd'hui, avec la Nouvelle-Calédonie et probablement plus tard avec la Polynésie française comme bases arrière et avancées, la flottille française serait sans doute parmi les mieux placées sur le plan stratégique.

Valeur de la flotte française

Bien que, face aux Américains, notre flotte apparaisse de volume plutôt moyen, l'expérience et la connaissance que possèdent les pêcheurs bretons sur le comportement du

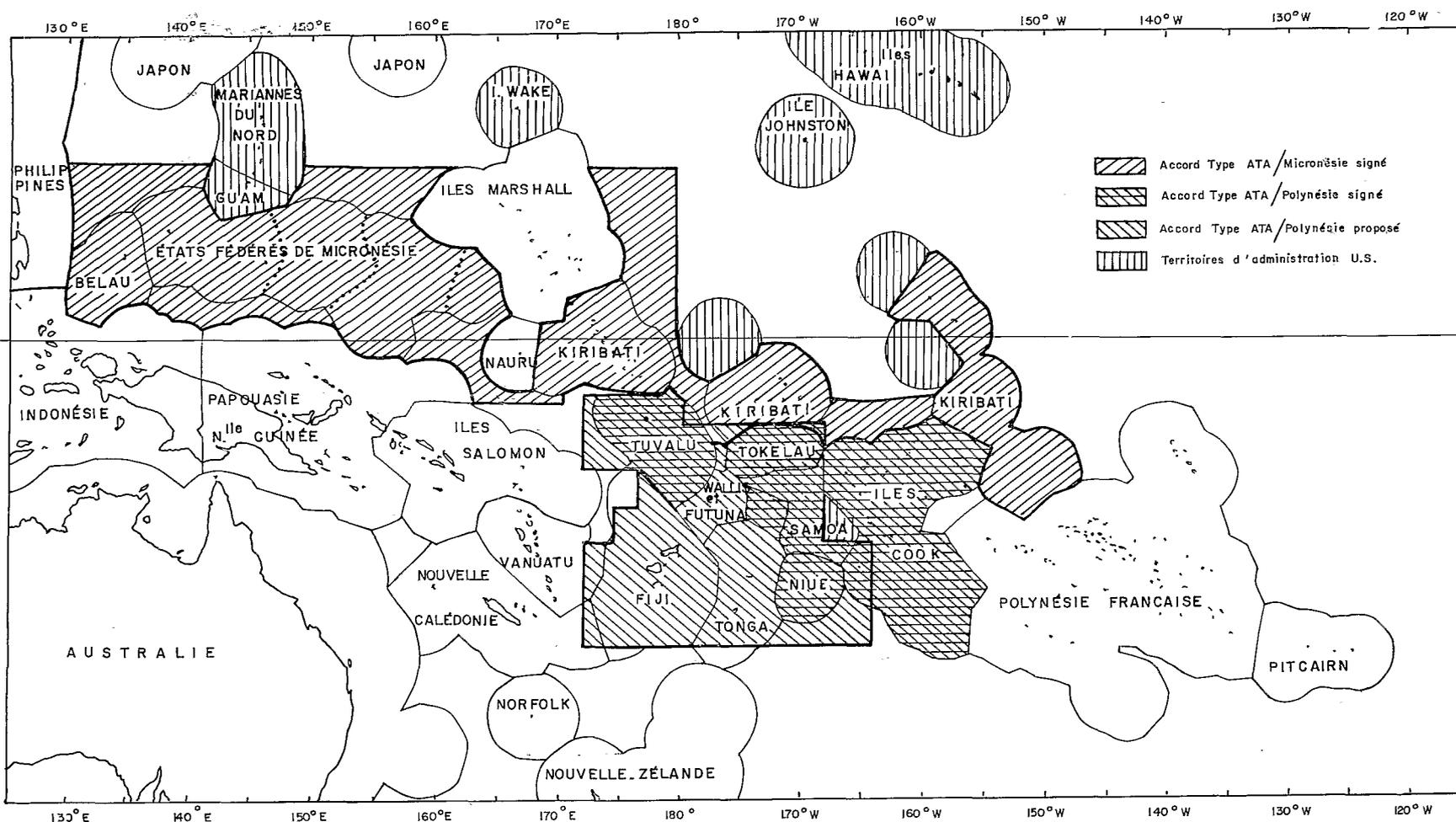


Fig. 2. — Politique des Etats-Unis pour l'expansion de leur pêche thonière de surface dans le Pacifique-Ouest (situation en mai 1984, d'après R. Pianet)

poisson et les possibilités de l'engin de pêche sont largement reconnues. A l'instigation de COFREPECHE, le redéploiement rapide dans l'océan Indien (voir *P.M.* d'avril 1984) a été jusqu'à présent une réussite technique et économique. Ainsi, ont été prouvées les qualités manifestes de mobilité et d'adaptation que peu « d'experts » auraient affirmées il y a à peine cinq ans ! Enfin, l'homogénéité et le modernisme des bateaux rendent certainement la flotte bretonne très compétitive sur le plan international.

Pour conclure :

Rappelons que nous avons voulu faire ici un dossier technique qui, au travers de l'objectivité des chiffres et des données historiques, tente de faire assimiler une réalité sur la base d'éléments connus. Nous avons aussi effleuré des domaines tels que l'économie ou la géopolitique où notre compétence est limitée. Nous espérons qu'une suite plus élaborée dans ces domaines fera rapidement l'objet d'un prochain article écrit par des experts qualifiés afin que soit connu l'ensemble des éléments du choix...

Bibliographie

- BOUR W., MARCILLE J. et REBERT J.P., 1981. — Pêche thonière et conditions hydrologiques dans le Pacifique Ouest. *La Pêche maritime*, déc. 1981.
- COFREPECHE, 1984. — Redéploiement de la flotte thonière française dans l'océan Indien ; opération COFREPECHE réussie. *La Pêche maritime*, avril 1984.
- MARCILLE J., 1984. — P.T.M.T.I., une entreprise conjointe franco-indonésienne pour la pêche du thon dans le Pacifique-Ouest. *Pêche maritime*, déc. 1982.
- MARSAC F. et STEQUERT B., 1982. — L'ORSTOM et le développement de la pêche au thon de surface dans l'océan Indien. *La Pêche maritime*, déc. 1982.
- PETIT M., 1982. — La pêche des senneurs en Nouvelle-Zélande. *La Pêche maritime*, janv. 1982.
- PETIT M. et MARSAC F., 1981. — Pêche et télédétection : présentation et opérations de radiométrie aérienne et prospection thonière dans le Pacifique tropical Sud. *La Pêche maritime*, déc. 1981.
- ROUX J.C., 1983. — Notes et réflexion sur la valeur géostratégique des îles du Pacifique. Document Centre ORSTOM de Nouméa.
- STRETTA J.M. et SLEPOUKHA M., 1983. — Satellite, ordinateur et aide à la pêche thonière. *La Pêche maritime*, janv. 1983.